

Législative de Québec, toujours désireuse de seconder nos faibles efforts.

Aujourd'hui, Honorable Monsieur, nous voulons nous acquitter d'une dette de reconnaissance, en remerciant votre prédécesseur au Bureau de l'Agriculture, l'Honorable M. Elizée Dionne, qui a bien voulu accorder un octroi annuel de mille piastres à la *Gazette des Campagnes*, sur la recommandation unanime du Comité de l'agriculture et avec l'approbation de tous les députés de l'Assemblée Législative.

Il nous reste encore un devoir à remplir : celui de vous rendre compte de l'usage que nous avons fait de l'argent qui nous a été payé. La chose peut se faire d'une manière très brève. Cet argent nous a été donné pour aider au maintien de la *Gazette des Campagnes*, et nous ne pouvions autrement assurer son existence qu'en commençant à payer des dettes contractées pendant l'espace des vingt années de sa publication, et que nous avons toujours tenu flottantes en payant de lourds intérêts, alors que nous ne devions compter que sur le revenu de nos abonnements : c'est ce que nous avons fait. Viser à d'autres améliorations, soit en agrandissant le cadre de la *Gazette des Campagnes*, soit en publiant des gravures, soit en nous associant d'autres rédacteurs, eut été mettre l'existence de notre journal en danger.

Nous étions présent à la réunion du Comité de l'agriculture, lors de la discussion qui s'est faite au sujet de l'octroi de \$1,000 à accorder à la *Gazette des Campagnes* (février